

Formation

Cadres de l'action sociale et médico-sociale

CAFERUIS



Rapport d'activité

Avril 2024

Rédacteurs :

- Gaëlle LOUIS, Responsable de la formation
- Alice PINTO MARQUES, Assistante de formation

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Préambule..... | 1 |
| I – Diplomation de la promotion 17..... | 2 |
| I – a) Résultats et bilan des certification de la 17 ^{ème} promotion..... | 2 |
| I – b) Voyages d’études à Liège en mai 2023 | 4 |
| I – c) Bilan de fin de formation | 5 |
| II – Début des certifications pour la promotion 18 | 10 |
| II- a) Formation pratique | 10 |
| II-b) formation théorique | 11 |
| II-c) Les épreuves de certification en centre de formation | 12 |
| II-d) L’épreuve de certification organisée par la DREETS | 13 |
| III – Une promotion 19 | 14 |
| Et pour conclure | 17 |
| Annexe 1 : Indicateurs formation CAFERUIS | |

Ce rapport d'activité marque le début de la mise en place du CAFERUIS avec une nouvelle appropriation de la réforme du 31 août 2022 à la fois dans son contenu, son organisation pédagogique et certificative.

Ces changements ont été présentés dans le dossier d'agrément, et plus précisément dans le projet pédagogique, envoyé en mars 2023 à la Région pour lequel un avis favorable de renouvellement a été notifié pour 5 ans.

Le changement principal concerne l'organisation pédagogique et certificative en bloc de compétences. Aujourd'hui, il est tout à fait possible de choisir d'effectuer sa formation dans un parcours global ou partiel. En effet, l'apprenant peut s'engager sur un, deux ou trois blocs de compétences dans l'ordre qu'il souhaite. Afin de faciliter cet accès, l'équipe pédagogique a complètement repensé le calendrier pour garantir un parcours de diplomation en toute souplesse.

Qui dit réforme, dit également nouvelles épreuves de certification. Certaines ont nécessité quelques ajustements et d'autres ont été complètement restructurées. L'équipe pédagogique s'est appropriée ces nouveaux référentiels pour accompagner les apprenants et également aviser les membres des jurys aux nouveaux attendus. Pour le mémoire de pratique professionnelle, seule épreuve gérée par la DREETS de Nancy, un travail collaboratif régional a permis de définir une architecture commune.

Par ailleurs, le projet de journées européennes en lien avec nos partenaires belges a pu se concrétiser emmenant 10 apprenants CAFERUIS à la rencontre d'étudiants belges en Master Intervention et Actions Sociales (MIAS), diplôme co-porté par la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL) et la Haute Ecole Libre Mosane (HeLMO), à Liège en mai 2023. Puis en mars 2024, nous avons organisé l'accueil de 28 étudiants belges. Ces expériences seront décrites plus en détail pour les promotions 17 et 18.

L'année 2023/2024 est également marquée par un renouvellement de l'équipe pédagogique. Après 5 ans en tant que responsable de formation, Nicole DUBUS a fait valoir ses droits à la retraite me passant ainsi le flambeau. J'ai eu la chance de pouvoir bénéficier de son expérience les premiers mois de ma prise de poste. Dès septembre 2023, Sophie SKOURATKO a rejoint l'équipe en tant que formatrice permanente pour assurer le suivi de la formation pratique et l'accompagnement au mémoire de pratique professionnelle. Et plus récemment, Sophie Thevenet a complété l'équipe en tant que vacataire sur les ateliers du dossier technique.

Ce rapport d'activité se concentrera sur les promotions 17, 18 et 19.

Gaëlle LOUIS,
Responsable de la formation.

I – Diplonation de la promotion 17

I – a) Résultats et bilan des certification de la 17^{ème} promotion (relevant de l'ancienne règlementation)

Les épreuves de certification à l'IRTS CA sont programmées selon le calendrier suivant :

| Epreuves | Date épreuve | Date seconde session |
|---|----------------|----------------------|
| UF3 « Management d'équipe » | 9 février 2023 | 4 mai 2023 |
| UF4 « Gestion administrative et budgétaire » | 20 mars 2023 | 23 mai 2023 |
| UF2 « Expertise technique | 13 avril 2023 | 22 juin 2023 |

⇒ **Unité de formation 3 « Management - étude de situation »**

« L'étude de situation » est une épreuve orale individuelle. Elle fait l'objet d'une analyse situationnelle, en lien avec le management d'équipe ou une action partenariale. Elle débouche sur la proposition d'actions concrètes. Elle doit impérativement mettre en exergue le positionnement du candidat dans une « fonction d'encadrement et de responsabilité d'unité d'intervention sociale ».

13 candidats se sont présentés à l'épreuve de certification le 9 février 2023 et **11 stagiaires de la promotion 17** ont validé les domaines de compétences 3 et 5 de cet UF3.

2 candidats se sont représentés à la deuxième session du 4 mai 2023 et les 2 stagiaires ont validés cette épreuve.

La moyenne générale de l'épreuve est de **12,62/20**, contre 12,18/20 en 2022.

Les 3 commissions de l'épreuve rassemblaient 6 membres de jurys (3 chefs de service et 3 directeurs).

⇒ **Unité de formation 4 « gestion administrative et budgétaire : étude de cas »**

Les 20 mars et 23 mai 2023 (2^{ème} session pour 2 personne), **13 candidats** ont été présentés aux épreuves sur table individuelle de trois heures concernant des études de cas référées à la gestion administrative et budgétaire. Nous avons obtenu **13 validations pour la promotion 17**.

Le candidat non validé est issu de la promotion 15 en suspension de formation suite à un conseil de discipline.

La moyenne générale de l'épreuve est de **13,46/20**, contre 13,75/20 en 2022.

La commission de jury était composée d'un directeur d'unité territoriale et de deux enseignants dont un formateur vacataire et un formateur permanent de l'IRTS CA.

⇒ **Unité de formation 2 « Expertise technique »**

Le 13 avril, **12 candidats** ont été présentés à l'épreuve du dossier d'expertise technique (DET) en rapport avec l'activité professionnelle ou avec le lieu de stage. Un candidat issu de la voie promotionnelle a demandé un report pour la présentation à l'unité de formation 2.

La seconde session prévue le 22 juin 2022 pour 2 candidats a permis de valider un candidat.

Nous avons obtenu **11 validations pour la promotion 17**.

La moyenne générale de l'épreuve est de **13,17/20**, contre 12,61/20 en 2022.

Les 4 commissions de l'épreuve expertise technique rassemblaient 6 membres de jurys, soit 3 formateurs et 3 chefs de service.

⇒ **Unité de formation 1 « conception et conduite de projet »**

Comme déjà précisé dans le paragraphe précédent, seuls les stagiaires ayant effectué la totalité de leur parcours, et notamment les trois épreuves en centre (validées ou non), peuvent être présentés à la session d'examen final organisée par la DREETS de Nancy (épreuve du mémoire) et regroupant l'ensemble des candidats Grand Est.

Pour la session de novembre 2023, 13 candidats (11 de la voie promotionnelle et 2 contrats pédagogiques issus de la promotion 16) ont été présentés à la certification UF1 et 2 personnes ont demandé un report d'une année pour finaliser leur mémoire.

Les oraux se sont déroulés les 22, 23 et 24 novembre 2023.

Soulignons que 92 % des stagiaires présentés par l'IRTS CA ont obtenu le CAFERUIS. 12 candidats sur les 13 présentés ont obtenu le diplôme.

Nous avons proposé un contrat pédagogique à la personne issue de la promotion 17 qui a échoué à l'épreuve du mémoire pour une représentation avec la promotion 18 en novembre 2024.

A l'échelle du Grand-Est, 86 candidats ont été présentés à cette session d'examen, et le détail se décline comme suit :

- **25** candidats présentés par l'IRTS de Lorraine site de Nancy
- **12** candidats présentés par l'IRTS de Lorraine site de Metz
- **13** candidats présentés par l'IRTS de Reims
- **23** candidats présentés par l'ESEIS de Strasbourg
- **13** candidats présentés par l'école de PRAXIS social à Mulhouse

I – b) Voyages d'études à Liège en mai 2023

Grâce à une collaboration fructueuse avec Nicolas PERREIN, coordinateur des projets et partenariats internationaux, nous avons pu proposer à cette promotion de partir en Belgique à la rencontre des étudiants en Master MIAS dans le cadre de journées européennes. 10 apprenants du CAFERUIS ont pu bénéficier de cette opportunité à la fois pour découvrir une autre forme de formation pour des cadres dirigeants et des pratiques professionnelles différentes.

L'objectif principal de ces journées d'études est de permettre une co-réflexion sur les questions de sens et d'engagement dans les fonctions d'encadrement entre les étudiants en CAFERUIS et ceux du Master 2 MIAS (Master en Interventions et Actions Sociales) belges de la Haute Ecole Libre Mosane (HELMO) et de la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL).

Il s'agit de confronter les points de vue, les regards et s'interroger sur les pratiques managériales. Pour favoriser la rencontre, la première journée a été dédiée à un travail collectif s'appuyant sur les situations du quotidien professionnel des participants. Cela a permis un travail riche et créatif sur la notion de sens et d'engagement pour des cadres de l'action sociale et médico-sociale. La deuxième journée s'est orientée sur la découverte d'une structure belge et la rencontre avec un chef de service.

Parallèlement, aux journées de travail, ce déplacement a permis également un enrichissement culturel.

Cette délocalisation a renforcé la dynamique de groupe, et a donné un bon élan pour clôturer les derniers regroupements dédiés aux ateliers mémoire.



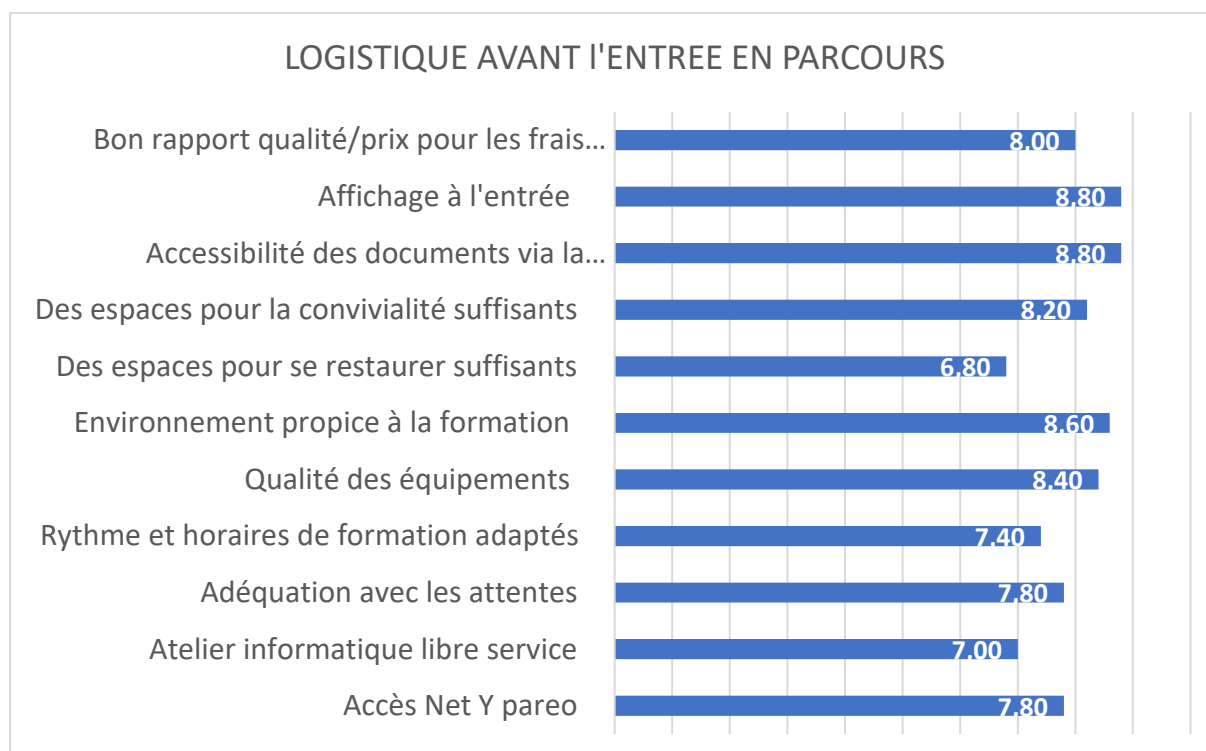
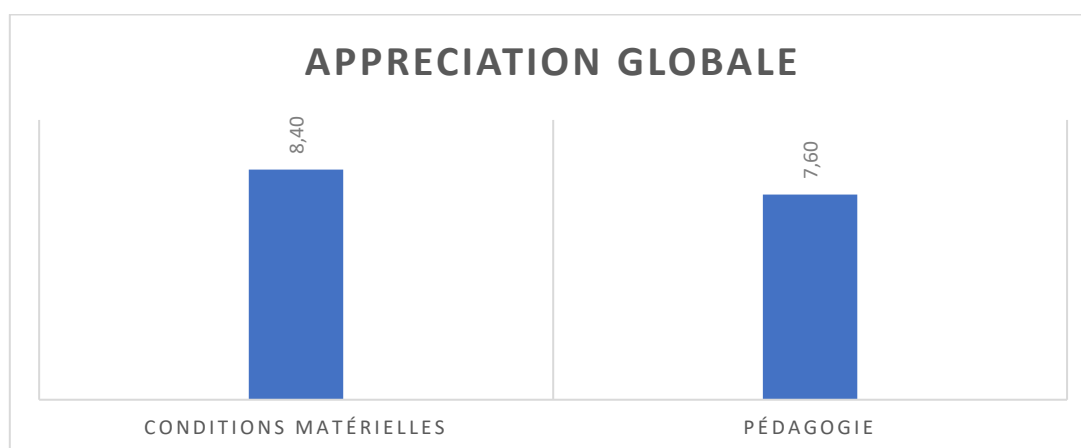
I – c) Bilan de fin de formation

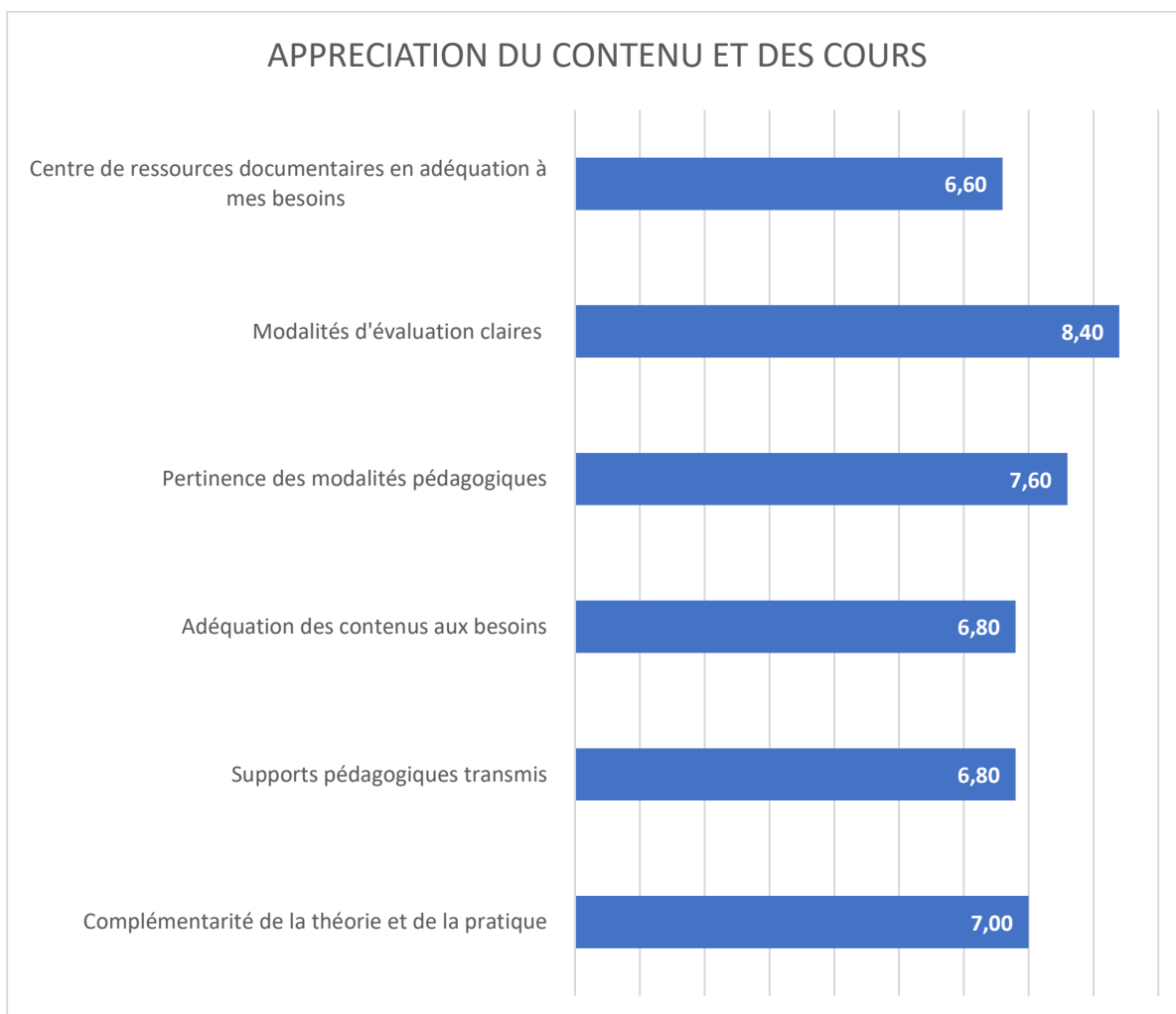
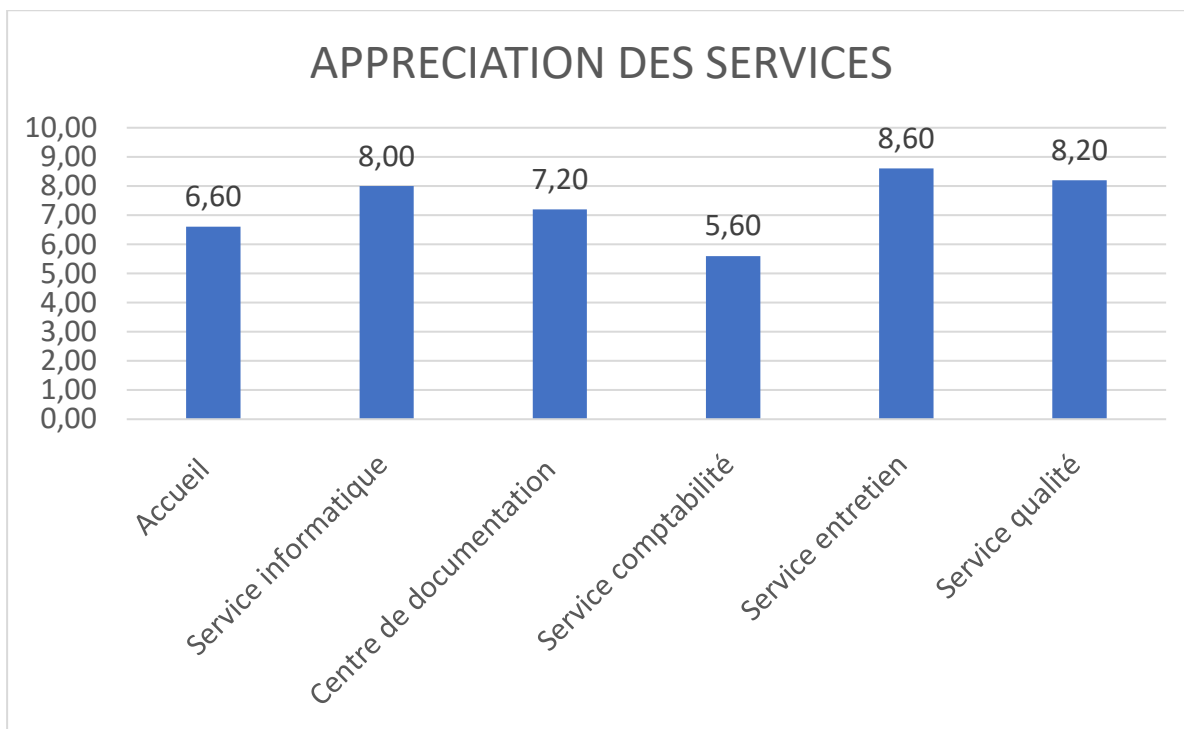
Dans le cadre de la démarche d'amélioration de la qualité, Mme Aurélie BERGAMASCHI, chargée Qualité a mis en place des questionnaires d'évaluation en ligne pour que chaque stagiaire puisse répondre de manière anonyme et individuelle. Le lien reste actif sur un temps donné et les questionnaires sont analysés pour produire un bilan.

Capture d'écran du questionnaire adressé à la promotion 17

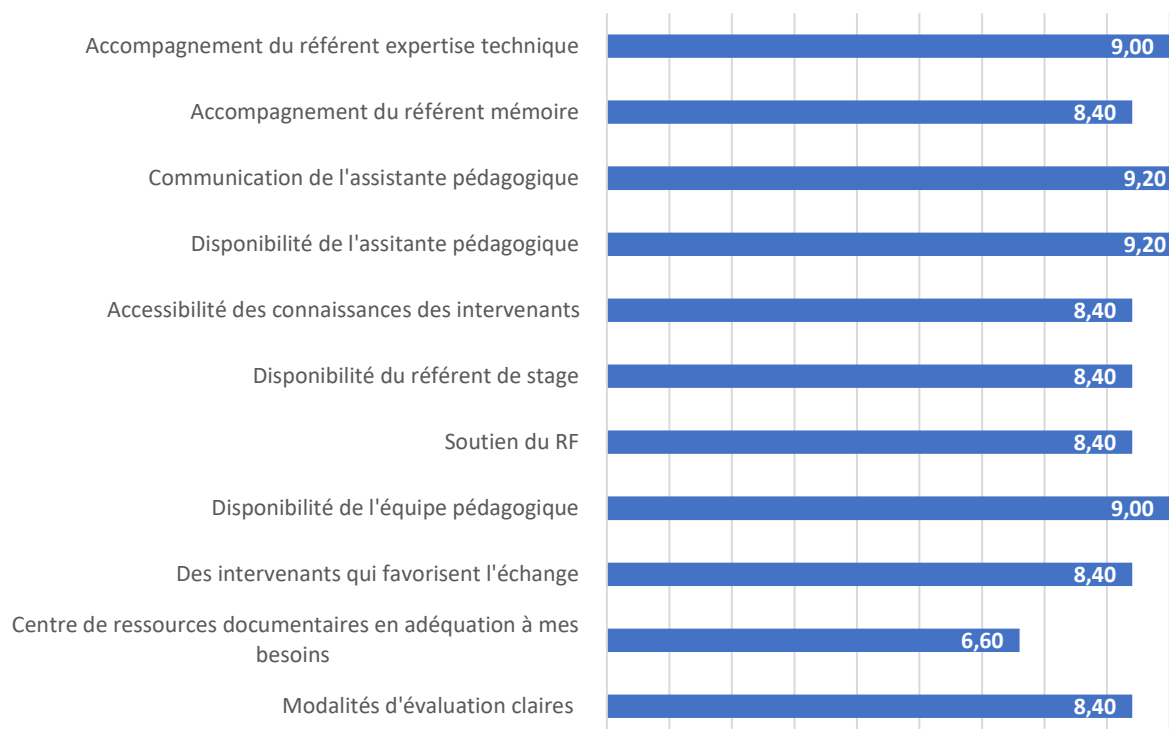
Sur cette promotion, nous avons un taux de répondants qui est de 38 %.

Le taux de répondants général étant très faible dans toutes les filières, la chargée de qualité, Aurélie BERGAMASCHI, procèdera dorénavant à un temps de bilan sur place pendant 45 minutes avec toutes les promotions.

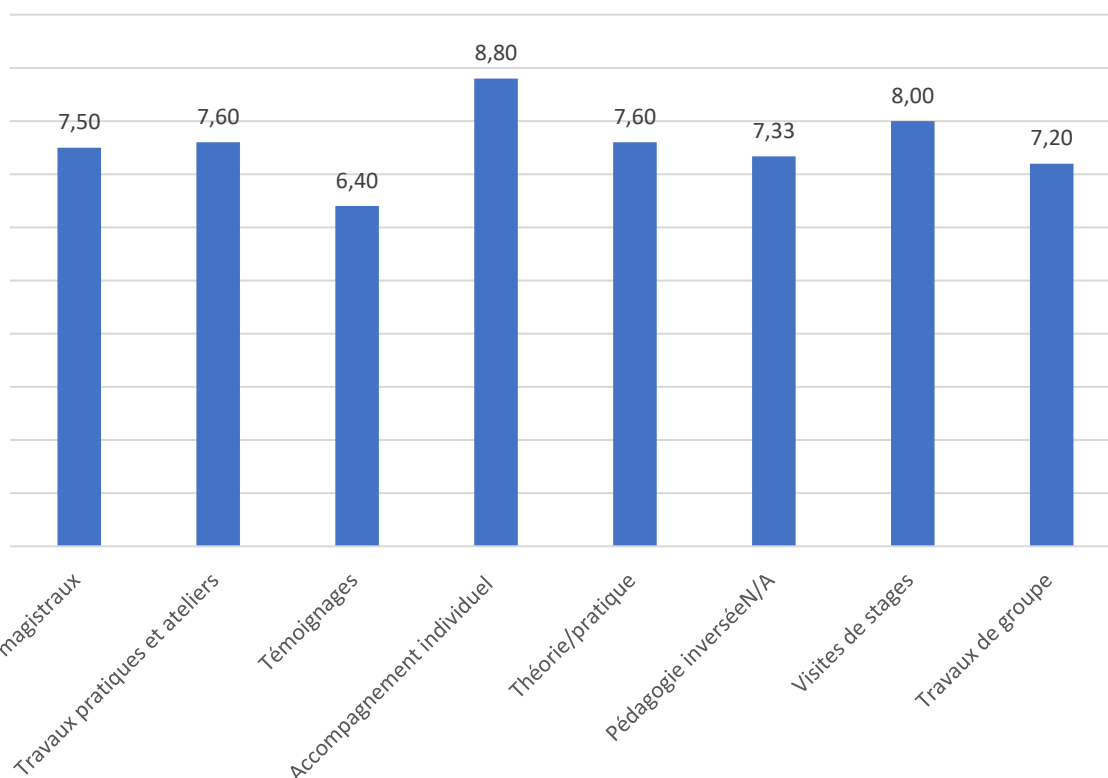




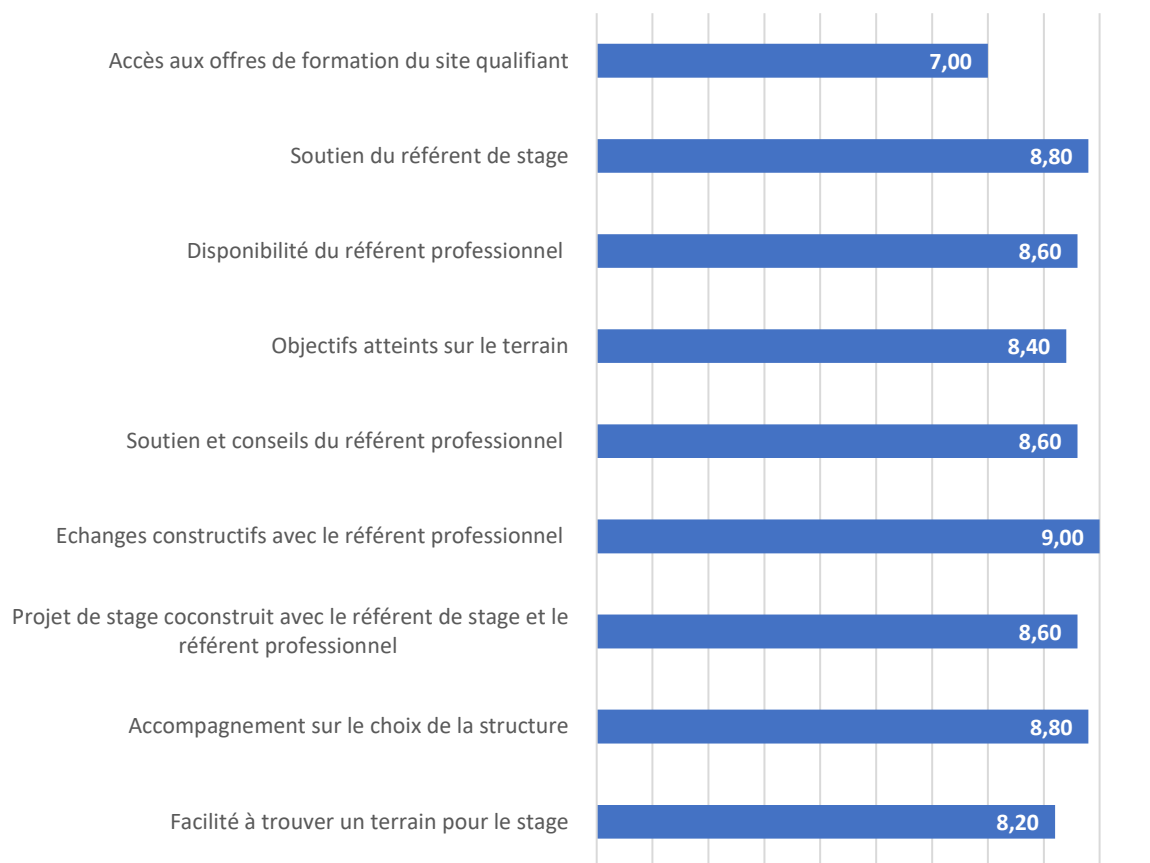
APPRECIATION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE



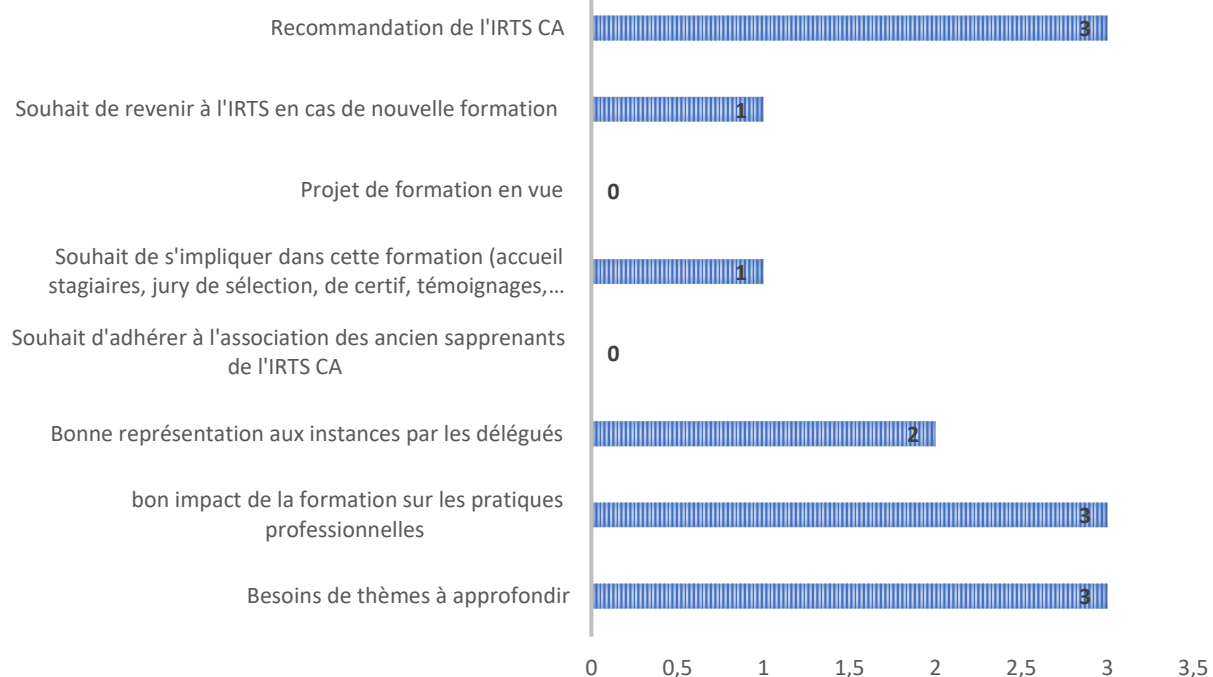
APPRECIATION DES METHODOLOGIES MISES EN ŒUVRE



APPRECIATION DE LA FORMATION SUR SITE



AUTRES INFOS NOMBRE OUI SUR 3 REPONSES



Globalement, en ce qui concerne les points négatifs et/ou à améliorer en termes d'appréciation des services, les apprenants regrettent le manque de communication du service comptabilité, l'amplitude horaire d'ouverture du centre de ressources documentaire et l'accueil téléphonique.

Concernant l'appréciation du contenu et des cours, les apprenants soulignent, dans les thèmes à approfondir, le management qui ne paraît pas assez pratique mais trop théorique et un manque d'échange de pratique sur des situations professionnelles.

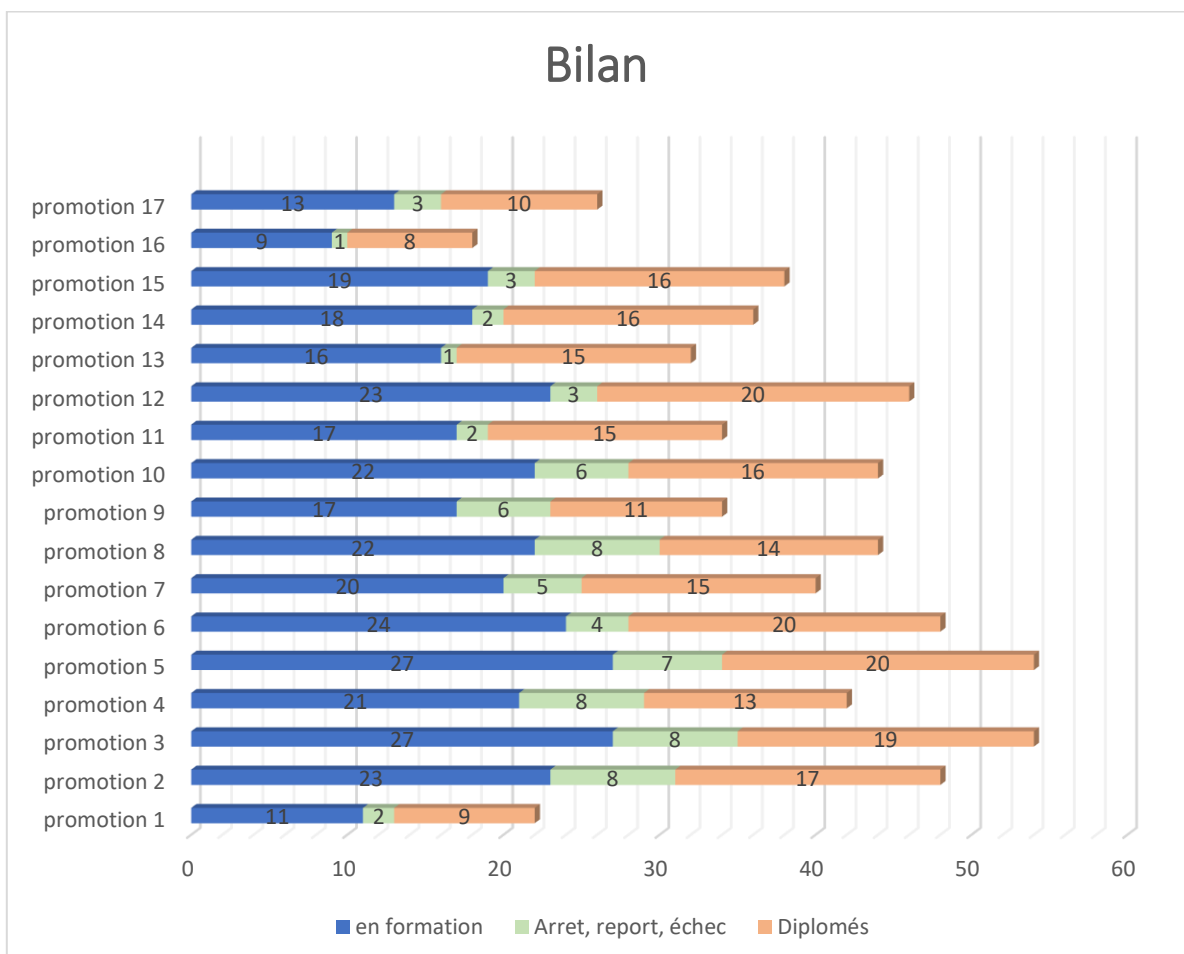
Les points forts mis en avant par les apprenants sont :

- Les ateliers d'expertise technique, les cours sur la gestion de projet, le budget et les échanges de pratiques avec la promotion.
- La disponibilité de l'équipe professionnelle.

❖ Bilan des certifiés depuis la 1^{ère} promotion

Les chiffres correspondent aux personnes détentrices du CAFERUIS version 2004, obtenu

- soit à l'issue des 2 années de formation,
- soit en bénéficiant d'un contrat pédagogique permettant de se présenter ou représenter à une épreuve reportée ou non validée,
- soit en finalisant le processus de diplomation par la voie de la VAE.



II – Début des certifications pour la promotion 18

La promotion 18 est la première promotion issue de la réforme du CAFERUIS.

Le 14 novembre 2022, nous avons accueilli **18 stagiaires**.

Comme indiqués dans l'arrêté du 31 août 2022 (article 17) , et à titre transitoire, nous nous sommes appuyés sur les modalités définies par l'arrêté du 8 juin 2004 pour définir les allègements de formation. Les bilans de positionnement permettant de construire le parcours de formation ont permis de valider des allègements de stage de 210 heures pour 7 personnes et aucun allègement de formation théorique n'a été demandé.

Pour rappel, à l'issue des entretiens de sélection des 27 juin 2022, 7 octobre 2022 et 17 octobre 2022, sur les 20 candidats, 19 ont été admis en formation CAFERUIS. Sur ces 19 candidats, 3 ont demandé à bénéficier d'un report, faute de financement et 2 candidats admis en 2021 ont fait valoir leur report.

1 apprenante a dû arrêter la formation au bout de quelques semaines en raison de difficultés avec son employeur.

Durant la formation, une personne non-cadre a pris des fonctions de chef de service au sein de son établissement. La personne qui a dû arrêter la formation était en poste de chef de service.

| Situation professionnelle | A l'entrée en formation | En mars 2024 |
|---------------------------|-------------------------|--------------|
| Non-cadre | 4 | 3 |
| Cadre | 10 | 10 |
| Coordinateur | 4 | 4 |
| Demandeur d'emploi | 0 | 0 |

II- a) Formation pratique

Les séquences de 210 ou 420 heures de formation pratique ont été réalisées dans 17 lieux différents, pour un total de 5 040 heures, au sein des sites qualifiants suivants :

3 dans la Marne :

- Foyer Sainte Chrétienne.
- Foyer d'Accueil Médicalisé pour Autistes.
- Association Jamais Seul.

5 dans l'Aube :

- Institut Chanteloup.
- SPEMO, Centre de Placement Familial Spécialisé.
- APEI de l'Aube SAMSAH/SAVS.
- APEI de l'Aube – SAMSAH/SAVS
- Centre Médico-Social de Romilly-sur-Seine.

2 dans l'Aisne :

- Groupe EPHESE.
- ADSEA de l'Aisne.

2 dans l'Oise :

- FAM de Montchy.
- IMPro de Ribécourt.

Et 6 dans les Ardennes :

- IME de Montcy.
- Foyer la Baraudelle.
- SAPAD – Association l'Espérance
- Fondation de l'Armée du Salut
- CCAS de Charleville.
- IME de Boutancourt.

Les 17 visites de stages, d'une durée de deux heures ont été réalisées par trois intervenantes de la filière CAFERUIS : Gaëlle LOUIS, Nicole DUBUS et Sophie SKOURATKO qui a intégré l'équipe CAFERUIS à la suite du départ en retraite de Nicole DUBUS.

II-b) formation théorique

La formation théorique arrive à son terme : 390 heures d'intervention ont été dispensées à ce jour. Il reste 10 heures de formation qui seront consacrées à un atelier mémoire (en juin 2024) et à une soutenance blanche du mémoire (en septembre 2024).

Dans la continuité de notre collaboration avec l'HELMO et la HEPL, nous avons cette année accueilli 28 étudiants belges au sein de notre institut. L'organisation générale a gardé le même esprit que celle que nous avons construite avec la promo 17. C'est-à-dire une journée de travail en 4 petits groupes co-animés par des formateurs belges et français. En gardant, la même méthode d'analyse en groupe, nous sommes partis d'un questionnement sur le management émanant du livre blanc, et notamment la notion d'engagement des cadres. Chaque groupe a alors construit une restitution commune orientée sur l'engagement en donnant 3 mots clés qui s'y réfèrent, et en identifiant les freins et les leviers.

Chaque groupe a pu restituer en assemblée plénière sa réflexion.

Pour conclure en apothéose cette journée, deux comédiens ont restitué nos travaux sous formes d'improvisations.

Un moment hors du temps à la fois drôle, percutant et émouvant qui a permis de prendre de la distance sur un quotidien parfois pesant.

La deuxième journée a été consacrée à une immersion dans plusieurs institutions pour rencontrer des chefs de service et échanger sur les pratiques d'engagement

- Le Foyer Départemental de l'Enfance de Reims.
- Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Croix-Rouge.
- L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail du GPEAJH.
- Le Service d'accompagnement à la Vie Sociale La Sève et l'Eveil.
- L'Institut Médico-Educatif La Sittelle.



II-c) Les épreuves de certification en centre de formation

Les épreuves de certification à l'IRTS CA sont programmées selon le calendrier suivant :

| Epreuves | Date épreuve | Date seconde session |
|--|-----------------|----------------------|
| BC2 « Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale » | 13 février 2024 | 14 mai 2024 |
| BC1 « Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale » | 19 mars 2024 | 21 mai 2024 |
| BC3 « Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale » | 16 avril 2024 | 18 juin 2024 |

⇒ **Bloc de compétences 2 « Management et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale » - Analyse de situation**

L'analyse de situation est une épreuve orale individuelle. Elle fait l'objet d'une situation traitée au regard du management d'équipe et la gestion des ressources humaines. Elle débouche sur la proposition d'actions concrètes. Elle doit impérativement mettre en exergue le positionnement du candidat dans une fonction d'encadrement et de responsabilité d'unité d'intervention sociale.

17 candidats se sont présentés à l'épreuve de certification le 13 février 2024 et **14 stagiaires de la promotion 18** ont validé ce bloc de compétences lors de la première présentation.

3 candidats devront se représenter à la deuxième session du 14 mai 2024.

⇒ **Bloc de compétences 1 « Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale » - Dossier technique**

Le dossier technique consiste en la présentation d'un dossier technique élaboré par le candidat en rapport avec son activité professionnelle ou son lieu de formation pratique et vise à certifier le bloc de compétences 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale.

Le dossier comporte l'élaboration d'un écrit personnel (5 à 8 pages) et des pièces complémentaires alimentant la compréhension du dossier.

Cet écrit est constitué de :

- L'identification des insatisfactions issues d'un dysfonctionnement d'une unité.
- La présentation du cadre législatif, institutionnel et administratif de la structure concernée.
- La présentation de l'analyse en appui des éléments ci-dessus.
- Des **préconisations concrètes**, argumentées et cohérentes en termes d'actions ou d'outils de résolution, capables **d'améliorer l'organisation** d'une unité d'intervention sociale à la question posée.

L'oral (30 minutes au total) repose sur une présentation synthétique du dossier technique effectuée par le candidat durant 5 minutes et d'un échange avec le jury durant 25 minutes, avec ou sans outil de communication pour la présentation.

18 candidats (dont un contrat pédagogique) se sont présentés à l'épreuve de certification le 19 mars 2024 et **13 stagiaires de la promotion 18** ont validé ce bloc de compétences lors de la première présentation.

Une stagiaire issue de la voie promotionnelle n'a pu se présenter à l'épreuve pour cas de force majeure.

6 candidats devront se représenter à la deuxième session du 21 mai 2024.

II-d) L'épreuve de certification organisée par la DREETS

Cette épreuve de certification est la seule épreuve gérée par la DREETS de Nancy. Celle-ci est commune avec les autres centres de formation de la région. Afin d'harmoniser les attendus du mémoire de pratique professionnelle, les responsables de la formation CAFERUIS des différents EFTS et la DREETS se sont réunis pour construire à la fois un guide commun à l'attention des candidats et un autre à destination des futurs jurys.

Ce travail de collaboration s'est finalisé seulement en janvier 2024, cependant ici à Reims, l'équipe pédagogique, qui a contribué à nourrir les échanges régionaux, a débuté les ateliers mémoire dès le mois d'octobre en amorçant la réflexion et les recherches bibliographiques. L'accompagnement de cet écrit se poursuit jusqu'à l'entraînement pédagogique prévu en septembre 2024.

Le dépôt des mémoires est fixé au lundi 30 septembre 2024.

III – Une promotion 19 ...



A l'issue des entretiens de sélection des 5 juin 2023 et du 8 septembre 2023 :

- **Nombre de candidats ayant déposé un dossier d'inscription : 23**
- **Nombre de candidats s'étant présentés à l'entretien de sélection : 23**
- **Nombre de candidats admis à l'entrée en formation : 19**
- **Nombre de candidats non admis à l'entrée en formation : 4**
- **Nombre de candidats entrant en formation en 2023 :**
 - 19 candidats admis en 2023
 - 2 candidats (demande de report sur 2024 : faute de financement/grossesse)
 - + 2 candidats admis en 2022
 - + 1 candidat admis en 2021

Soit un total de 20 entrants

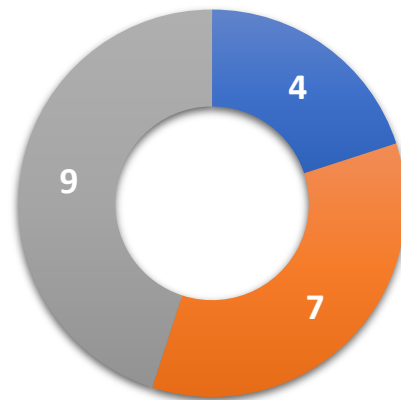
| Situation professionnelle | A l'entrée en formation |
|---------------------------|-------------------------|
| Non-cadre | 12 |
| Cadre | 7 |
| Directeur | 1 |
| Demandeur d'emploi | 0 |

Tous les candidats admis ont participé à un entretien de positionnement permettant de déterminer les dispenses et allègements possibles au regard du parcours professionnel et de diplomation. Ces aménagements de formation théorique ou pratique ont été présentés à la commission d'admission qui a validé ou pas ces propositions. Pour la promotion 19, les allègements portent principalement sur la formation pratique et sont inscrits dans la convention de formation tripartite.

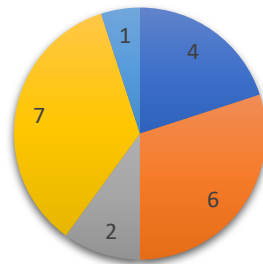
- 280 h pour les cadres intermédiaires dans un établissement social ou médico-social.
- 210 h pour les travailleurs sociaux dans un établissement social ou médico-social.

Allègement pratique

- Allègement pratique - 280 h
- Allègement pratique - 210 h
- Pas d'allègement

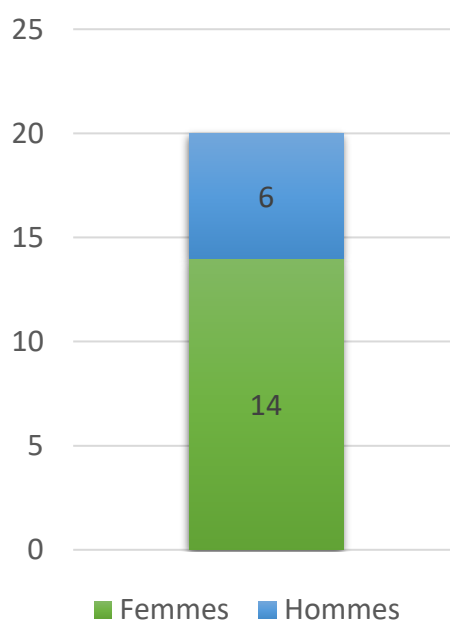


Zone géographique



- Ardennes
- Aisne
- Aube
- Marne
- Oise

Répartition par sexe



Comme indiqué dans le code du travail à l'article L.6113-1 « les certifications professionnelles sont constitués en blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées. »

Pour cette rentrée, le calendrier des regroupements est alors organisé par une programmation en bloc de compétence permettant ainsi à des apprenants d'accéder à un parcours de formation dit partiel ou global.

En novembre 2023, la formation a débuté par le bloc 3 et le bloc 1, puis le bloc 2 en avril pour finir en septembre 2024 par le bloc 4.

Et pour conclure ...

Alors que le livre blanc évoque que « le secteur du travail social n'a connu une crise d'attractivité aussi intense », nous avons pu observer que les effectifs de la formation CAFERUIS de l'institut sont en augmentation depuis 3 ans. La formation des cadres serait-elle une réponse à la perte de sens également évoqué dans le livre blanc ?

Comme nous l'avons vu, cette année marquée par la réforme du décret et arrêté du 31 août 2022. En effet, même si l'équipe pédagogique s'est rapidement appropriée les textes afin de proposer une formation conforme au cadre législatif, cela n'a pas été sans inquiétude pour les apprenants entrés en novembre 2022. En effet, ceux-ci ont été les premiers confrontés à de nouvelles épreuves sans avoir d'éléments de référence, notamment pour le BC 3. Par ailleurs, il y a eu également des précisions tardives notamment sur l'architecture du mémoire. Cependant, ces éléments n'ont pas impacté leur engagement et leur détermination soutenue par l'équipe pédagogique.

J'en profite pour remercier l'ensemble de l'équipe CAFERUIS, tous les intervenants, les employeurs sans oublier les apprenants pour avoir pris « leur part » dans cette réingénierie du diplôme.



Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

Pierre RAHBI



Et pour conclure, le CAFERUIS fêtera cette année ses 20 ans. A cette occasion, l'IRTS célébrera cet événement le 13 décembre 2024. Une belle opportunité de rassembler les cadres du secteur pour une journée d'étude.

INDICATEURS FORMATION CAFERUIS

Chiffres de suivi 2022-2023

Promotion 17 2021/2023

| | |
|--|--------|
| Nombre d'entrants 12/2022 | 15 |
| Nombre de présentés à l'examen 11/2023 | 13 |
| Taux d'obtention du diplôme 11/2023 | 92,30% |
| Nombre d'abandons sur la promo | 0 |

Statistiques IRTS CA - sortants 07/2023*

| | |
|--|------|
| Taux de répondants | 46% |
| Taux d'insertion globale | 100% |
| Taux d'insertion dans le métier visé | 100% |
| Taux de poursuite d'études | 0% |
| Taux d'impact de la formation sur les pratiques professionnelles | 73% |

* questionnaire post formation administré aux apprenants sortants

Statistiques IRTS CA - Taux d'appréciation du parcours par les apprenants 2022/2023 *

| | |
|--|-----|
| Taux de répondants | 38% |
| Appréciation globale (conditions matérielles et pédagogie) | 80% |
| * questionnaire d'appréciation du parcours administré aux apprenants sur l'année 2022/2023 | |
| | |
| | |
| | |



mise à jour : 14/03/2024

Institut Régional du Travail Social

Champagne-Ardenne

8 rue Joliot Curie

51100 REIMS

Service CAFERUIS

Tel : 03 26 06 93 07

Courriel : alice.pintomarques@irtsca.fr

Web : <http://www.irtsca.fr>

Conception et réalisation : Secrétariat CAFERUIS – IRTS Champagne-Ardenne

Impression : IRTS Champagne-Ardenne – Avril 2024